

BULLETIN d'info municipale

Le festin lyrique nous a régales....



Sommaire

Édito - 2
Vie municipale - 3 à 6
Vie du village - 7 à 14
Agenda - 15
infos pratiques - 16

La rentrée s'est bien passée et nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes. La commune est heureuse d'accueillir encore un grand nombre d'enfants ce qui laisse présager un avenir dynamique et positif pour l'école et le village.

Pourtant au niveau national le climat politique et social ne promet pas des jours radieux.

Durant tout l'été, le gouvernement d'Emmanuel Macron et d'Édouard Philippe s'est attaché à mettre en place des mesures anti sociales particulièrement dures pour les familles, les jeunes, les retraités.

Tout l'été, le porte-parole Christophe Castaner a tenté de justifier :

- la baisse de 60€ par an des APL touchant particulièrement les étudiants, les salariés précaires, les privés d'emploi...
- l'augmentation de la CSG pour une grande majorité de la population en particulier les retraités,
- la suppression des contrats aidés qui relèguera les détenteurs de contrats précaires au rang de chômeurs, mettant à mal les milieux associatifs, les établissements scolaires, les communes fragilisant ainsi leur fonctionnement ou provoquant leur disparition comme l'association "parrainage 04" qui a dû cesser ses activités de soutien scolaire auprès des enfants en difficulté.

Dans le même temps, la loi travail inquiète à juste titre le milieu salarial par sa régression sur les droits des travailleurs et conforte le patronat soutenu par le gouvernement.

La peur, l'insécurité dans les entreprises notamment les plus petites vont s'accroître. La négociation (salaires, horaires de travail, jours de congés) se fera de gré à gré avec un salarié isolé et non protégé. Une étape supplémentaire dans la liberté de licencier sans contrainte est également franchie. Ce sont encore moins de droits et de protection pour les salariés. Cette loi n'améliorera pas les chiffres du chômage, elle va augmenter la précarité, développer la pauvreté.

La suppression de la taxe d'habitation semble dans un 1^{er} temps être une bonne nouvelle pour les ménages.

Cependant, la compensation financière annoncée pour les communes (calculée sur les bases fiscales de 1991 !) sera-t-elle maintenue dans le temps ? Cette mesure nous fait craindre une diminution du revenu des communes. Additionnée à la baisse des subventions déjà en vigueur depuis quelques années, ce serait un coup supplémentaire porté à l'autonomie de nos villages. Face à cet effondrement prévisible de leurs ressources, les communes devront faire des choix : augmenter massivement d'autres impôts ou taxes ou bien réduire drastiquement le service local et les subventions aux associations.

Dans cette configuration nationale et internationale difficile, nos efforts se porteront toujours vers nos enfants, vers notre jeunesse car nous croyons fermement aux vertus de l'éducation et pas à celles du profit et de l'argent roi.

Claire Dufour



Vie municipale

AMÉNAGEMENT ET RÉNOVATION

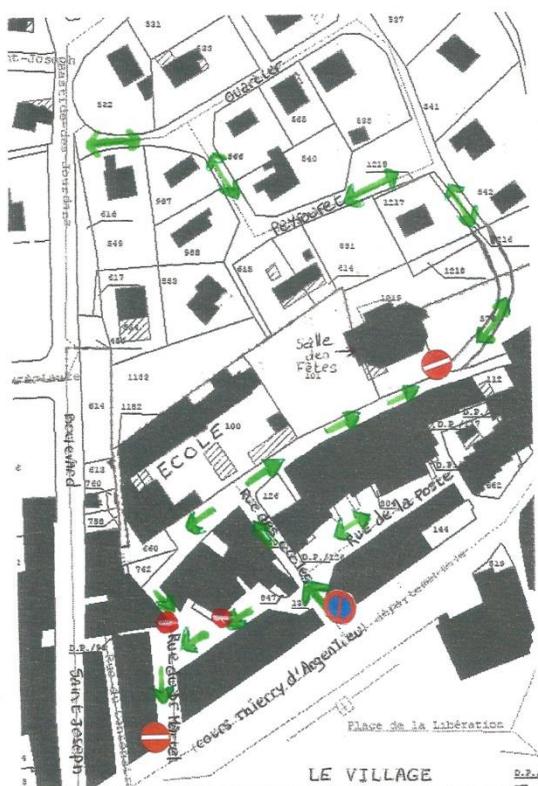
La commune et le Parc naturel régional du Luberon s'associent pour aider les particuliers à améliorer la performance énergétique des habitations existantes à l'occasion de gros travaux.

Ce service public gratuit est tenu dans les locaux de la mairie pendant les permanences de l'architecte conseiller du Parc.

L'architecte est à la disposition du public pour apporter un conseil technique (matériel, isolant, matériaux...), mais aussi pour informer sur les aides financières mobilisables. Les entreprises locales du bâtiment seront progressivement associées à ce dispositif afin

d'accompagner la rénovation thermique de l'habitat. Rappelons qu'il est désormais nécessaire d'élever le niveau de performance énergétique par l'isolation thermique, l'étanchéité à l'air, la production économe de chaleur ou le rafraîchissement d'été, à l'occasion de travaux importants (réfection de la toiture, remplacement des fenêtres, rénovation de façades, extension de la surface habitée ou réfection des systèmes de production –chaud-froid).

Pour tout renseignement prenez rendez-vous avec votre conseiller (architecte ou thermicien) auprès du secrétariat de la mairie.



NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Rentrée des vacances de Toussaint, mise en place d'un nouveau plan de circulation autour de l'école afin d'en sécuriser les abords. Sens unique rue des écoles à partir du cours Thierry d'Argenlieu jusqu'à la salle des fêtes, et ainsi jusqu'au bout de la rue du docteur Martel du côté gauche de l'école. Interdiction de stationner rue des écoles à partir du cours ; un couloir piétonnier doit être tracé sur toute la longueur de la rue à droite.

Chers lecteurs,

le comité de rédaction de votre bulletin municipal vous propose ce nouveau numéro en couleur.

Notre nouvelle imprimante, plus performante et surtout plus économique nous permet aujourd'hui d'éditer ce trimestriel offrant une lecture plus agréable et plus lisible. Toujours conçu et réalisé par le service communication de la commune, nous espérons que cette amélioration vous donnera satisfaction.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et propositions sur le contenu et sur la forme de votre magazine.

Contact: com.reillanne@orange.fr



Vie municipale

BÊTISES PAR INSOUCIANCE OU ACTES MALVEILLANTS ?

Tout au long de l'année et particulièrement pendant les vacances d'été, nous constatons des dégradations sur le domaine public. Ce phénomène a tendance à s'amplifier et cette année c'est une accumulation d'actes de vandalisme qui ont eu lieu. La liste est longue : une vitre cassée à l'école, une barrière de sécurité arrachée sur le site de St Denis, un lampadaire détérioré, des voitures rayées, des dégradations au cimetière, le volet roulant du tennis endommagé.

Nous avons été amenés à porter plainte à la gendarmerie à plusieurs reprises.

Il est dommageable pour la collectivité d'avoir à subir de tels agissements.

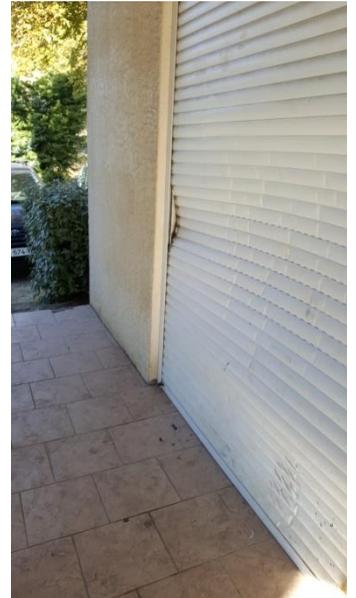


Il est important que chacun prenne conscience du respect du bien commun et du prix qu'il en coûte à la commune quand il est question de réparations pour exemple :

la vitre de l'école, (214,75 euros, plus le temps de mobilisation du personnel du centre technique).

L'argent de nos impôts pourrait être employé à des fins plus utiles...

Lucien Silvy et Marie Buchy



À PROPOS DES FORAGES DES PARTICULIERS

Nous vivons sur la même territoire, sur le même sol et le même sous sol. Puiser dans la nappe phréatique commune n'est pas anodin. Cela peut avoir des conséquences sérieuses en cas de sécheresse et de pénurie, voire dramatique en terme de pollution pour la communauté toute entière.

Si la loi autorise les forages des particuliers, il n'en demeure pas moins que ceux-ci et depuis le décret 2008-652 du 2 juillet 2008 sont soumis à plusieurs obligations qu'il est bon de rappeler. Les forages doivent être déclarés en mairie.



Ils doivent être équipés de compteur.

De plus, si le propriétaire est raccordé au réseau d'eau de la commune, il doit être équipé d'un système anti retour.

La commission de l'eau travaille depuis plusieurs semaines sur la réglementation et le recensement (poursuivant une démarche initiée durant le mandat de Monsieur Calvet). Nous vous ferons part ultérieurement de ses conclusions. D'ores et déjà nous invitons si cela n'était pas fait, les propriétaires à se conformer aux obligations légales.

Rappel eau : pensez à contrôler régulièrement vos compteurs pour détecter les fuites



Vie municipale

NOUVELLE TARIFICATION DE L'EAU

Le 4 Juillet 2017, le conseil municipal s'est prononcé majoritairement pour l'adoption d'une nouvelle tarification de l'eau. La gestion de l'eau de la commune est en régie, c'est le bien commun des Reillannais depuis des siècles et notre volonté est de la conserver. Partout l'intervention du privé et l'appétit des actionnaires s'est traduit par de fortes hausses du prix de l'eau sans rendre de meilleurs services.

De plus, depuis plusieurs années, toutes les études et analyses le montrent, nous avons une très bonne qualité de l'eau à Reillanne.

L'objectif de cette nouvelle tarification vise à réduire la facture des premiers m³ jusqu'à 150 m³.

Ainsi c'est plus de 70% de nos concitoyens qui verront leur facture baisser en 2018. Pour les usagers domestiques ou mixtes, la nouvelle tarification deviendrait défavorable pour un niveau de consommation de plus de 206 m³. Cela ne pénaliserait pas par conséquent les familles nombreuses de Reillanne. Environ une trentaine d'abonnés serait touchés par la hausse.

Plusieurs éléments ont été pris en compte.

L'eau nécessaire à la vie n'est pas une marchandise, elle devrait être gratuite. D'ailleurs ce qui est facturé c'est son acheminement à notre robinet. Au niveau national, la référence d'étude et de comparaison du prix de l'eau est une famille de 4 personnes consommant 120 m³. Depuis plusieurs années le barème de la tarification de notre commune se décompose en plusieurs tranches avec des tarifs différents.

De 0 à 60 m³ à 1.63€ le m³

De 61 à 150 m³ 1.85€ le m³

De plus de 150 m³ 2.07€ le m³

Toutes les générations de Reillannais, et de nombreux écrits en témoignent, ont eu à cœur d'économiser, de canaliser ce bien si précieux à notre vie. Ces dernières années sont marquées par des étés plus secs. Tout comme les hommes, la végétation, les animaux souffrent. En Provence plus qu'ailleurs nous savons ce que sécheresse et pénurie d'eau veulent dire. En 2016, nous avons failli courir à la catastrophe et nous avons tiré le signal d'alarme en plein été. D'importants travaux ont été réalisés cette année afin de permettre à notre ressource de s'écouler plus facilement (décolmatage et nettoyage du périmètre de la Fare, vigilance et recherche des fuites, pose de compteurs sectoriels plus performants)

Le nouveau barème va favoriser nos concitoyens déjà vigilants à consommer d'une façon vertueuse ; il est plus avantageux pour les familles souvent les plus modestes. Celles-ci, à consommation égale, paieront entre 20 à 25 € en moyenne de moins par an.

En prévision de travaux futurs et afin d'assurer la pérennité de la ressource, dans un souci de justice nous avons équilibré le budget de l'eau en distinguant les gros consommateurs, la consommation à usage professionnel et celle des résidences secondaires. L'usage professionnel sera affecté ; les tarifs actuels ne faisaient pas de différence entre une consommation domestique et celle effectuée dans un cadre économique. Les abonnés, résidant pour la plupart sur la commune, bénéficieront pour leur consommation personnelle de la même réduction que les particuliers. Les résidences secondaires qui parfois consomment en deux mois l'équivalent de la consommation d'un an de résidents permanents et cela en plein été, période dite d'étiage, paieront sensiblement plus cher (moins cher jusqu'à 60m³ toutefois que dans les grandes villes où ils résident principalement). Toujours dans un souci de justice et de sensibilisation aux économies, les consommations au delà de 60m³ de ces mêmes résidents occasionnels seront plus taxées.

Tarification 2018 :

Résidents permanents

de 0 à 60 m³ 1.28€ le m³

de 61 à 150 m³ 1.80€ le m³

Plus de 150 m³ 2.50€ le m³

Professionnels 2.00€ le m³

Résidents secondaires

de 0 à 60 m³ 2.00€ le m³

Plus de 60 m³ 4.50€ le m³

Administration 2.00€ le m³

Cette tarification est valable pour l'année 2018. En 2020 nous devons céder cette compétence, une de plus, à la communauté de communes. L'impérieuse nécessité de conserver notre ressource en régie concernera tous les Reillannais, mais nous en reparlerons.

Lucien Silvy Adjoint

Francis Marguerite conseiller municipal

Je tiens à remercier particulièrement Bernard Giorgi (élu municipal), et monsieur Yves Gandolfo pour leurs efforts de détection des fuites d'eau sur le réseau. Cette vigilance quasi quotidienne permet une réactivité d'intervention et de réelles économies de cette précieuse ressource.

Claire Dufour



Vie municipale

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 4 juillet 2017

- Approbation du tarif de l'eau 2018 (5 voix contre).
- Vote, avec 1 voix contre, pour l'acquisition par voie de préemption d'un terrain situé montée du Caï pour le développement d'un programme local de l'habitat.
- Vote pour le retour à la semaine des 4 jours dès la rentrée 2017-2018 (1 voix contre et 2 abstentions)

Lundi 11 septembre 2017

- Demande d'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour réaliser les travaux de mise en sécurité d'une remise menaçant de s'effondrer sur la route communale pour un montant prévisionnel de 19 706.40 € (2 abstentions).
- Adhésion à IT 04 pour un appui technique et administratif sous la forme de conseils ou d'assistance aux maîtres d'ouvrage, dans les domaines suivants : eau potable, voirie et réseaux divers, recherche de financement, information des adhérents sur les sujets en relation avec la gestion locale (1 voix contre, 1 abstention)
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour la réfection des façades de l'église
- Le conseil municipal avec 1 abstention demande l'intégration de biens sans maître dans le domaine communal
- Fixe le montant de l'occupation du domaine public à la somme de 90.00 € à chaque dépôt de bois sur le domaine public.
- Avec un vote contre, sollicite du Conseil Départemental la subvention la plus élevée dans le cadre du FODAC 2017 pour l'extension du local du tennis club
- Approbation de la modification du règlement du marché (2 voix contre, 1 abstention)
- Demandes d'aide financière à l'Agence de l'eau et au Conseil Départemental pour la fourniture et la pose de deux variateurs de fréquence sur les pompes du forage

Bon DÉPART À LA RETRAITE

Après de nombreuses années passées au sein de la mairie, 24 ans pour Dominique en premier lieu en tant qu'ATSEM puis au secrétariat et 16 ans pour Claudine aux services techniques, toutes deux sont parties à la retraite en juin 2017. Nous leur souhaitons une belle et longue retraite bien méritée.



QUELQUES LIEUX DITS DU VILLAGE (documentation transmise par Simone Vareine)

Le Reclapous : du provençal re pour reire : arrière et clap : sous-sol pierreux, également reca et recasso : raviner, ravine ➤ terrain pierreux et raviné

Bissargues : déformation de bissorgues, du provençal sorgue : source ➤ les 2 sources

Le Caï : du provençal caiau : caillou ➤ une caiaudiero est un lieu où les cailloux abondent

Font Clavière : du provençal font : fontaine et clava : fermé ➤ fontaine close, souterraine

La Serpatière : du provençal serpatiero ➤ repère de serpents



Vie du village

L'EAU

L'eau est pour nous une grande priorité, nous avons donc décidé cette année de vous proposer une journée bio environnementale le 30 septembre à ce sujet ; pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur le site internet de la mairie : reillanne.fr

La mairie s'est aussi attelée à réparer un grand nombre de fuites existantes sur le réseau et aide les particuliers pour trouver les fuites d'eau chez eux, ce qui a permis d'éviter une grande déperdition.

Les décolmatages successifs au forage de la Fare l'année dernière ont permis d'améliorer le rendement de ce dernier avec succès et de passer l'été sans coupure d'eau. Cependant il est nécessaire de poursuivre nos efforts collectifs afin d'éviter des coupures éventuelles, et provoquer une pénurie en eau sur notre village. Une sonde permet de relever et d'enregistrer le niveau du forage 24h/24 en temps réel. Le volet qualitatif nous préoccupe également, c'est pour cela que le 18 juillet 2016 la commune s'est engagée avec la Safer, le CEN (conservatoire des espaces naturels) et le PNRL (parc naturel régional du Luberon) à créer une CIF (Convention d'Intervention Foncière) en faveur des zones humides afin de protéger nos cours d'eau de pollutions diverses qui peuvent être d'origine agricole (nitrates, produits phytosanitaires...) mais aussi pour restaurer les sols en zones humides par des cultures adaptées à ces sols fragiles (prairies de fauches, sans travail du sol ni amendement) dans le but de préserver la riche biodiversité de nos cours d'eau. Cette année, avec l'aide de la SAFER, nous avons préempté au travers de la CIF ce qui a permis l'acquisition de 5 hectares en zone humide à l'Enchrême pour la commune et le CEN à moindre frais (subventionné à 80% par l'agence de l'eau). Cet achat nous a été octroyé par le comité technique Safer en

nous imposant un locataire en grande précarité foncière, Florian Guillaume, éleveur ovins viande. Il remettra en prairie naturelle la parcelle avec des semences locales normalement dès cet automne. Pour parler plus largement de la sécheresse, depuis le 8 août 2017, dans notre département le stade alerte sécheresse est lancé pour les cours d'eau du Largue, du Calavon, de Vancon, et du Haut Verdon. Pour l'Asse il est en état de crise depuis cette date et le Lauzon depuis peu. Ce stade d'alerte demande aux usagers la plus grande vigilance concernant leur consommation en eau et une diminution importante des prélèvements agricoles (horaires d'arrosage, baisses de 20 à 30% des consommations).

A Reillanne on a relevé une surconsommation au niveau du cimetière mais il semblerait que ce soit dû à un acte malveillant merci d'être vigilant. Des évidences se dessinent à long terme en période de crise : ne plus remplir excessivement les piscines, arrêter l'arrosage du gazon, le nettoyage des voitures, économiser l'eau à tous les niveaux. Mais il faut aussi savoir que tous les forages privés non déclarés en mairie sont illicites et sont éligibles à une amende importante. Pour les agriculteurs ce sont la préfecture et la police de l'eau qui gèrent les demandes d'autorisation. Afin d'éviter tout désagrément nous vous invitons à régulariser votre forage. Les formulaires de déclaration sont disponibles en mairie. Nous proposons aussi aux agriculteurs de nous contacter pour les aider face aux contraintes climatiques d'aujourd'hui à adapter leurs méthodes culturales aux pénuries d'eau qui affectent notre région.



*Louise Calais et
Bernard Giorgi*

Le Largue à 2 moments de la journée : le matin avec un niveau d'eau assez faible au dessus des pierres, l'après-midi le même endroit à sec...



Vie du village

UN ÉTÉ À REILLANNE ...

Au mois de juin déjà la chaleur est devenue accablante promettant un été de canicule. Mais l'envie de faire la fête, de donner à voir de belles choses, de créer et en créant de tisser des liens entre les reillannais et au-delà ; cette envie a été la plus forte.

Dès le mois de mai la Galerie des Arts en Luberon lançait sa saison 2017 avec un très beau vernissage rassemblant les œuvres de la plasticienne Biens Velds et des peintures de Perrine Rabouin. Poursuivant dans l'éclectisme la galerie a offert tout au long de l'été un panorama international brillant : céramiques, sculptures, pastels, feutres, etc...

Dès la fin juin, le feu de la St Jean, grâce au dynamisme du comité des fêtes et des parents d'élèves, a donné l'occasion d'une belle soirée avec repas, buvette et bal animé par le groupe Balenko. Comme tous les ans, dès que les beaux jours reviennent, les artistes de Reillanne sont pris d'une belle inventivité. Un nouvel exemple nous en a été donné le soir du 8 juillet où Rue du Planet nous invitait à son Festin Lyrique.

Notre belle place renouait avec l'affluence des grands jours, Sylviane Gentil et son équipe faisait descendre l'art lyrique dans la rue avec les chœurs des plus grands opéras, ponctués de numéros de saltimbanques et accompagnés d'un repas de fête fin et généreux. Le bonheur de ce partage était d'autant plus intense que l'on sentait le plaisir des choristes à nous offrir ce spectacle inédit. Magique !

Les Amis des Arts, fidèles à leurs vocation de promotion des artistes et de la culture ont ponctué la saison de cinq magnifiques expositions. Vous trouverez par ailleurs, sous la plume d'Angélique Pasternak, le compte rendu de ces manifestations.

Dans le cadre des Nuits de Carluç, Blandine Jeannest nous a offert le 20 juillet, à St Denis une soirée intense en forme d'hommage au poète et résistant grec Yannis Ritsos.

Belle soirée aussi à la salle des fêtes avec le Théâtre du Tilleul qui donnait à voir une pièce adaptée du roman de Balzac « La peau de chagrin », un texte d'une actualité surprenante...

La fête votive accueillait sur le podium cette année, Balenko, the Reillanners et Entourloop Family trois groupes musicaux reillannais très appréciés et en dernière soirée Orphéa.

Il y a eu aussi de belles découvertes. Pour son premier été à Reillanne l'équipe de la Casa Loba animée par Maria Mouriès, a marqué les esprits avec une expo hommage à Nicolas Primat.

A la fois peintre, plasticien, vidéaste et performeur, Nicolas Primat, disparu prématurément en 2009, interrogeait la frontière entre humain et animal à travers une recherche au contact des singes Bonobos... Il y eut aussi des performances vocales et chorégraphiques avec Natacha Muslera et Michel Doneda accompagnés de Lorna Lawrie, Marie Passarelli, Sabrina Martinez, qui ont captivé, début septembre, un public curieux et envoûté.

Dans la rubrique des découvertes j'aimerais pour finir, souligner la création d'un petit groupe de passionnés de jazz, « Les Plaies Mobiles » (saxo, batterie, contrebasse, clavier) qui ont donné au mois d'août leur premier concert public au bar de la Place. Merci à eux pour cette soirée unanimement appréciée.

Pierre Weber



Lorna Lawrie de Casa Loba



Blandine Jeannest



Vie du village





Vie du village



THÉÂTRE
DURANCE

LE THÉÂTRE DURANCE

Le théâtre Durance de Château Arnoux développe des actions en matière d'accès à la culture pour tous sous le nom : Les Échappées #1. Dans ce cadre, le théâtre Durance s'invite à Reillanne le 28 septembre 2017 à 19 h à la salle des fêtes pour une comédie documentée de la Compagnie Cassandra : « T.I.N.A. une brève comédie de la crise ». Tarif unique 5 €. Profitez de cette opportunité. Venez nombreux !

« T.I.N.A. Une brève histoire de la crise » est une comédie documentée racontant la crise financière des « subprimes » à nos jours, qui tente de répondre à cette question : comment quelques ménages américains ont pu, en achetant des maisons qu'ils n'avaient pas les moyens de se payer, manquer de faire s'écrouler l'ensemble du système financier international

« Avide de comprendre les raisons du désastre et d'en décrypter la mécanique implacable, la Compagnie Cassandra a créé un spectacle très instructif, hautement corrosif et terriblement jouissif, où l'exposé didactique (très simplifié et du coup très évocateur) laisse place à une farce cruelle dans une succession rythmée de saynètes aussi épiques que comiques, suscitant au passage un rire effaré, grinçant, noir. »

www.theatrothèqueetautrestoc.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Les inscriptions pour 2017-2018 ont eu lieu mais vous pouvez toujours vous inscrire si ça vous tente.

Les enfants, les ados et les adultes ont accès aux ateliers chorale, percussions afro-cubaines, musiques actuelles ainsi qu'aux cours musique en pratique et instrument (dans les classes piano, flûte traversière, guitare et batterie).

Des ateliers d'éveil et de découverte sont proposés aux plus jeunes.

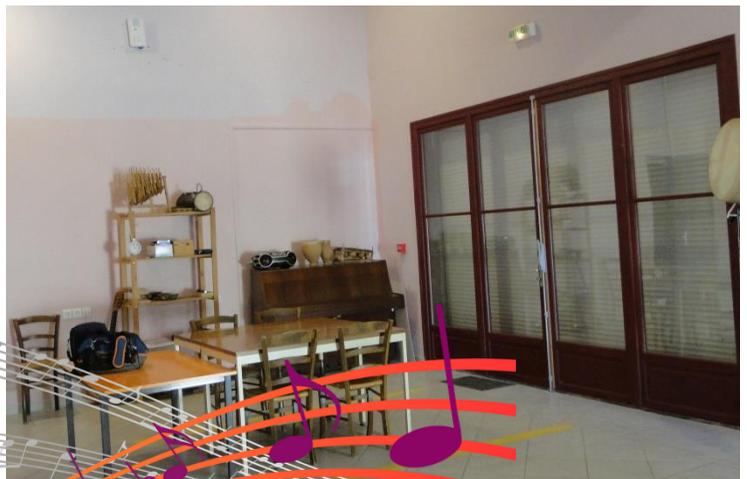
Rens. ankeh@orange.fr

facebook Ecole de musique de Reillanne

Ces dernières années, l'école de musique avait ses locaux dans la petite salle à côté de la poste.

Ce lieu était petit et générait des nuisances sonores. Pendant l'été, la salle jouxtant la salle des association a été transformée pour accueillir l'école de musique. Elle occupera désormais ce lieu plus spacieux et lumineux que la mairie a mis à disposition dès le mois de septembre.

Après appel d'offres, les travaux ont été effectués par Tristan Joubert. Les cours ont commencé le lundi 18 septembre.





vie du village

LES FAÇADES DE L'ÉGLISE

Les travaux de l'église ont commencé le 18 septembre et devraient durer 1 mois et demi environ.

Ils sont réalisés par l'entreprise AMAK spécialisée dans la rénovation du patrimoine. Le dossier a été mené en partenariat avec l'architecte des bâtiments de France qui a décidé de mettre un nouvel enduit. Cette construction n'est pas destinée à rester en pierres apparentes. Nous avons obtenu 80 % de subventions. Le coût global des travaux est estimé à 89 842.50 € HT, le financement de l'opération s'établissant ainsi : subvention conseil départemental 26 743.00 €, subvention sénateur 10 000.00 €, subvention DETR 2015, 34 571.00 €, autofinancement communal 18 528.50 €,



UN BEL ÉTÉ

Le centre de loisirs de Reillanne sous la direction de Laure Lambert accompagnée d'une bonne équipe d'animatrices et d'animateurs a à cœur de proposer chaque été des activités manuelles, sportives, des jeux, des découvertes, des visites, des séjours. Pour cette année, séjour à Esparron (voile, baignade et pêche), semaine cirque avec la « Loly Circus », journée au village préhistorique de Quinson. Ces séjours et stages sont l'occasion de rencontrer les enfants des centres de Banon et Les Mées.

De plus le centre fait partie du réseau de structures « écohérent ». Les associations participantes (La ligue, CPIE, Francas, Jesper) s'engagent à créer des projets autour de l'environnement. Dans ce cadre les déplacements à pied, les goûter bio, l'éducation au tri sélectif, la création d'un potager en carré sont inscrits dans les activités.

Cet été, le thème fut « les 4 éléments » avec une semaine dédiée à l'eau, une au feu, une à la terre et

Nous remercions les généreux donateurs qui ont répondu présents à l'appel de la fondation du patrimoine pour nous aider à mener à bien la réfection de ce bâtiment au cœur du village. Signalons qu'à ce jour, 7 565 € ont été collectés ce qui est un peu en dessous de nos espérances. Il serait souhaitable d'atteindre 9 264,25 € (soit la moitié de l'autofinancement). Il manque donc 1 700 € environ (et plus si affinité) ; merci d'avance à ceux qui pourront rejoindre cette souscription.

Pendant la durée des travaux, le panneau réservé aux personnes invalides a été retiré et tout stationnement sera interdit autour de l'église. Merci de respecter la bonne marche du chantier.

Marie Buchy



la dernière fut l'occasion d'un grand jeu entre les différents éléments. Pendant la semaine sur l'eau Valérie Néron artiste plasticienne reillannaise est venue bénévolement animer deux demi-journées d'activités artistiques, d'observation et de sensibilisation aux économies d'eau.

Ses travaux d'art plastique seront exposés pendant la journée Bio environnement sur l'eau du 30 septembre 2017.

Suite au retour de la semaine de 4 jours, le centre est désormais ouvert le mercredi ; trois formules sont proposées :

- le matin 7h30 -13h30 repas compris
- La journée 7h30-18h repas et goûter compris
- l'après-midi 11h45-18h repas et goûter compris

Pour toutes informations complémentaires, appeler le 04 92 71 10 66 ou 06 07 37 13 52

clsh-reillanne@wanadoo.fr



vie du village

LA CAVE DE REILLANNE

On ne présente plus Anne et sa cave à vin. Mais pour les nouveaux arrivants ou ceux qui seraient passés sans la voir ...Sachez que ce commerce existe depuis 1995. En 1998 il est mis en vente et Anne saisit l'opportunité, sans regret !

La cave est ouverte toute l'année, les horaires sont identiques été comme hiver (du mardi au dimanche matin 9h-12h15 et 16h-19h)

Vous trouverez un grand choix de vins avec une attention particulière pour les vins régionaux ainsi que des bières artisanales bio et locales. Et bien-sûr champagne,

apéritifs et digestifs.

Anne propose aussi des jus de fruits élaborés par l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) de St Auban, du miel, de l'huile d'olive bio et encore d'autres délices. De quoi se régaler ! Sans abus !



BAPTÊME DU STADE

« C'est le 29 octobre 2015 qu'a été inauguré le complexe sportif. Cette réalisation était le rêve d'une génération de Reillannais, d'une bande de copains qui se retrouvaient dans les années 70 au bar de la place tenu alors par Guy Laugier. C'est à l'été 1974 que le football Club de Reillanne a vu le jour. François Bouffier en fut le 1^{er} président. Malheureusement disparu trop tôt c'est Yvon Lesbros qui le remplacera et ce pendant 12 ans. Il reste un exemple de l'engagement bénévole pour la jeunesse d'aujourd'hui ».

« Il y a 1 an, la commission municipale des sports propose de donner au stade de Reillanne le nom d'Yvon Lesbros. Cette proposition retenue, la commission voulait aussi associer ceux qui ont participé activement à cette aventure. Les noms d'Albert Ruiz et de Guy Laugier s'imposaient comme une évidence ».

« Aujourd'hui l'équipe de football de Reillanne a grandi. Associé à celle de Céreste, elle évolue actuellement en PHA du district des Alpes sous la présidence de Roland Latil et de Philippe Vial. Notre reconnaissance va aux dirigeants qui se sont succédés sans omettre Gérard Buonerba qui œuvre actuellement et qui fut l'artisan de la rencontre en septembre 2016 entre les équipes de Roccasparvera et Reillanne ».



*Extrait du discours de Lucien Silvy
adjoint aux sports*





Vie du village

LE SECOURS POPULAIRE



Au printemps 2017 a été créée une antenne du SPF (secours populaire français), dépendant du comité de Sainte-Tulle. Les permanences tenues le jeudi de 14h à 16h reprendront le 5 octobre dans la salle voisine de la Ressourcerie, immeuble de la Poste. Des bénévoles y accueilleront les personnes rencontrant des difficultés passagères ou ponctuelles de tous ordres comme celles relevant d'une aide plus pérenne en particulier sous forme de colis alimentaire mensuel. L'admission à l'aide se fait après étude des revenus et dépenses des familles, aboutissant à un « Reste à vivre » minimum en dessous duquel nous pouvons intervenir sous des formes très diverses. Venez vous renseigner.

La devise du SPF « Tout ce qui est humain est nôtre » le conduit également à considérer que la culture comme les loisirs sont un droit pour tous. Aussi avons-nous déjà organisé des sorties familiales aidées dans ces deux domaines. L'humain n'ayant pas de frontières c'est très régulièrement que nous participons aux campagnes pour l'aide aux populations touchées partout dans le monde soit par la guerre, soit par les catastrophes naturelles. Nos campagnes de collecte de produits (aliments, hygiène, puériculture, matériel scolaire etc...) comme de dons d'argent (Dons'Action) sont l'œuvre de bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre, votre engagement est précieux.

CHEMINS DE RANDONNÉES

Au début de l'été, nous avons procédé au débroussaillage du chemin de randonnée au départ de St Denis.. Les pluies du printemps et la chaleur de juillet avaient favorisé la végétation, les ronces envahissaient et obstruaient bientôt les sentiers. De St Denis à la Garde de Dieu en passant par le château Pinet, les marcheurs découvrent face à eux le massif du Luberon sous le soleil de septembre.





Vie du village

LA SAISON CULTURELLE 2017 AUX AMIS DES ARTS

Encore un riche programme 2017 pour les Amis des Arts qui ont organisé, dans la salle d'exposition du Musée, cinq belles expositions thématiques durant l'été 2017. Fidèles à la mission de notre association, elles montraient des univers artistiques variés et ont permis de réunir un grand nombre d'amateurs d'arts, d'artisanat, ou d'histoire locale.

C'est **Bruno Soussin** potier de Reillanne, qui a ouvert la saison le 10 Juin. Dans son exposition « **Deux mains, deux sources et les quatre éléments** » il nous présentait ses créations de terres cuites, objets du quotidien d'une parfaite élégance de formes et de couleurs. Devant une quinzaine de participants de tous âges et émerveillés il fit, dans le jardin du musée, une démonstration de son art du tournage, leur faisant ainsi découvrir comment transformer un bloc de terre glaise en un bel objet. Sur les cimaises, des panneaux didactiques racontaient aussi l'histoire et les techniques de l'art de la céramique, premier art du feu de l'humanité.



Le 24 Juin nous présentions ensuite les « **Repas des humbles et repas des riches en Haute Provence au XIX^e siècle** » exposition prêtée par les Archives Départementales du 04. Agrémentée par des objets anciens du musée, des textes et des images anciennes permettaient de comprendre comment se nourrissaient nos ancêtres provençaux. Un grand merci aux cuisinières reillannaises (Tina, Henriette, Marie-Michèle, Roselyne, qui cuisinèrent des mets traditionnels (merveilles, soupe d'épautre, omelette provençale, salade de pois chiches..) pour agrémenter le buffet du vernissage.

A partir du 15 Juillet, c'est **Michèle Susini** « **La diversité créative** » qui nous permit de découvrir l'oeuvre riche et diverse de cette artiste aujourd'hui reillannaise mais à la carrière internationale. En plus de son art numérique elle exposa son travail de décoratrice pour le cinéma et le théâtre ainsi que ses dessins.

Le 29 Juillet s'ouvrait l'exposition de **Christiane Collin** «

30 ans à la rencontre de la Lumière et du Corps ».

Cette artiste de Lourmarin, dont la famille est originaire de Reillanne, est surtout inspirée par les corps qui dégagent, sous son pinceau, une force lumineuse. Vous pouvez découvrir dans l'église de Reillanne, un beau tableau de Christ qu'elle a offert à l'église.

Le 19 Août, le traditionnel **Salon des Arts Plastiques** prenait place au musée. De plus en plus d'artistes souhaitant y participer, il présentait cette année les œuvres de 20 artistes de Reillanne et d'alentour. On pouvait y admirer toutes sortes de techniques : huile, acrylique, pastel, aquarelle, gravure, crayon, encres et bijoux. Enfin, le 16 Septembre, dans le cadre des **Journées Européennes du Patrimoine** et en partenariat avec l'association du Patrimoine de Reillanne et l'Office de Tourisme, nous proposons, pour la seconde fois, la **visite guidée du vieux village de Reillanne, de son site castral et de son musée**. Cette visite, commentée par Angélique Pasternak, et Claudia Maynard et Jean-Pierre Spalla pour les églises, fut suivie par 27 participants venus de Reillanne et des villages alentour. Un vrai succès que nous réitérerons l'an prochain.

Nous clôturerons cette saison, le samedi 28 Octobre à 15h dans la salle des Associations de Reillanne, par une **conférence d'Hélène Novaresio**, passionnante historienne de l'art que les reillannais connaissent bien, qui nous présentera, « **L'atelier de Gustave Moreau : Manguin, Matisse, Marquet, Camoin - La couleur en héritage** » Cette conférence est gratuite et ouverte à tous et nous vous y attendons très nombreux.

Nous espérons que ce tour d'horizon de nos activités vous donnera l'envie de venir nous rejoindre, en devenant adhérent ou en intégrant le Bureau de l'association pour y apporter vos idées, votre enthousiasme et votre amour de l'art et pour que vivent très longtemps encore « les Amis des Arts ».





Agenda

**Pensez à vous inscrire
sur les listes électorales**

jusqu'au 29 décembre 2017

**Reprise des randonnées avec l'OT
vendredi 29 septembre à 14 h**

(gratuit adhérents – 2 € randonneurs occasionnels)

**Présence du bus LOGIAH
tous les 1^{er} jeudis du
mois
sur le marché**

Atelier Photo

avec Michèle Susini
de 17h à 19h à l'OT
1 mercredi sur 2
à partir du 27 septembre
04 92 76 45 37
(gratuit pour les adhérents)

**Colloque sur l'eau
Samedi 30 septembre
salle des fêtes**

Rappel tarifs : 3 € la séance ou 10 € le
pass pour la journée

Don du sang

Prochaines collectes :
mardi 28 novembre 15h00 -19h30
salle des fêtes

LOTO
*avec « Bal & détente »
dimanche 15 octobre
15 h salle des fêtes*

WENDO

samedi 21 octobre
salle des fêtes
9h – 17h
06 95 88 22 23

La CCHPPB nous
fait savoir que la
déchetterie sera
prochainement
équipée de bacs pour
les ampoules et les
néons

Concert
« chœur à cœur »
dimanche 5 novembre
Salle des fêtes
avec
« le don du sang »

L'association « local Bio »
l'épicurien recherche un local
d'environ 40 m2 pour faire une food
coop à Reillanne.
Merci de contacter Louise Calais
07 83 80 19 35

**Conférence avec
Hélène Novaresio**

« l'atelier de Gustave Moreau »
samedi 28 octobre
16 h salle des fêtes
(avec les « Amis des Arts »)

**Repas dansant
avec**

« Bal & détente »
dimanche 19
novembre
salle des fêtes

Rappel

Epicerie solidaire – Croix Rouge d'Apt
Le CCAS propose un accompagnement 1
vendredi sur 2, départ 9h30 devant la
mairie ; vous pouvez également y aller
par vos propres moyens.
Pour en bénéficier, vous devez tout
d'abord remplir un dossier de demande.
Renseignements en mairie

Atelier danse

reprise le 28 septembre

Atelier yoga

reprise le 29 septembre

Frédérique Favre 06 60 69 38 67



Cinéma La Strada

samedis 21 octobre et 4 novembre
salle des fêtes
programme non communiqué



Informations pratiques

Permanence des élus (sur rendez-vous)

Claire Dufour, maire	sur rendez-vous
Pierre Weber	Lundi et mardi 14 h-17 h 30
Louise Calais	Lundi et vendredi 13 h 30-16h
Muriel Lavault	Mercredi 14 h -17 h
Danielle Degdagui	Mercredi 9 h – 12 h
Lucien Silvy	Mercredi

Mairie Cours Thierry d'Argenlieu 04 92 76 42 07
 Fax 04 92 76 44 59, mairie.reillanne04@orange.fr ou
 com.reillanne@orange.fr

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi **8h – 12h et 13h30 – 17h30**
 Mercredi et vendredi **8h – 12h**

*En cas d'urgence ou d'incident grave sur le domaine public,
 merci de contacter le responsable des services techniques,
 monsieur Guillaume Pra au 06 33 98 82 64*

Office de tourisme :

Cours Thierry d'Argenlieu 04 92 76 45 37
 Email : tourisme@reillanne-en-provence.com
 Site : www.reillanne-en-provence.com

Marchés hebdomadaires : tous les jeudis et dimanches
 matin sur la place de la Libération ainsi que le poissonnier tous
 les vendredis matin avec marché des producteurs et artisans
 sur la place

Responsable marché pour les emplacements : Yves
 Besnier (06.07.33.34.69) ou s'adresser en mairie

Bibliothèque :

Mercredi 17 h – 19h et jeudi et samedi 10h – 12h.

Crèche : 04 92 76 42 49 – directrice : Virginie Sossi

Musée des Amis des Arts :

Ouvert pendant les expositions ou sur rendez-vous au
 04 92 76 42 46 - Président Mr Robert Devaux

Assistante sociale : tous les mardis matin en mairie
 sur RDV au 04 92 75 06 01

Permanence ADMR tous les 3èmes lundis du mois en mairie
 avec Madame Isabelle Conizio 04 92 79 01 40

Permanence Secours populaire 1^{er} jeudi de chaque mois de
 14h à 16h salle à côté de la Poste

Architecte du Parc du Luberon *sur rendez-vous auprès de la
 mairie de 13h30 à 15h30*

octobre : mardis 10 et 24 novembre : mardis 7 et 21

Déchetterie : lundi, mercredi, vendredi après midi 13h30/17h
 samedi matin 8h30/12 h

Horaires Ressourcerie

- jeudi 9 h 30 – 11 h 30
- Vendredi 16 h – 19 h
- Dimanche 11 h – 13 h

Etat civil

Naissances

<i>Nell Tian-Yi Linh Gorlier</i>	<i>le 7 mai 2017</i>
<i>Maxwell Robert</i>	<i>le 11 juin 2017</i>
<i>Louis Moine</i>	<i>le 21 juillet 2017</i>

Mariage

<i>Valérie France et Jean Honoré</i>	<i>le 8 juillet 2017</i>
<i>Nadia Degdagui et Hervé Marmorat</i>	<i>le 15 juillet 2017</i>
<i>Julie Véreineux et Julien Rosel</i>	<i>le 22 juillet 2017</i>

Décès

<i>Arlette Truffert</i>	<i>le 12 juin 2017</i>
<i>Jean Sanna</i>	<i>le 8 juillet 2017</i>
<i>Jean-Pierre Brunet</i>	<i>le 22 juillet 2017</i>
<i>Stéphane Marconnet</i>	<i>le 7 août 2017</i>
<i>Jean Gandolfo</i>	<i>le 5 septembre 2017</i>

Nous présentons nos condoléances à la
 famille de Monsieur Jean-Pierre Brunet qui
 fut maire de Reillanne de 1971 à 1977.

NUMÉROS IMPORTANTS

Médecins :

- . Joëlle Bellaïche 04 92 76 40 63
- . Alain Dufour 04 92 76 45 48 / 06 07 49 73 13
- . Jacques Sigaud 04 92 75 60 59 / 06 76 55 53 80

Infirmières :

- . André Aurélie 06 48 14 88 79
- . De Sandiego Béatrice
- . Lafon-Camus Isabelle } 06 88 49 31 85
- . Massucco Audrey
- . Rapuzzi Véronique 06 08 06 52 97

Kinésithérapeutes :

- . Jean-Jacques Duconseille 04 92 76 66 14
- . Valérie Tordjman 06 74 28 71 40
- . Evelyne Drévilon 04 92 72 71 86

Ostéopathes :

- . Rapuzzi Véronique 06 08 06 52 97
- . Besson Moira 06 99 19 31 83

Orthophoniste :

- . Isabelle Béhar 06 82 09 87 92

Taxis du Luberon : 06 82 44 15 71 et 06 72 92 88 64

La Poste : 04 92 76 54 15

Gendarmerie de Céreste : 04 92 79 00 01

Pompier 18

Numéro d'urgence international : 112

Police 17

Population à Reillanne 1 623 habitants